

## Doctorat en éducation à l'UQAM Rapports de comités

Marcel Lavallée

Volume 6, numéro 1, hiver 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900277ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900277ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavallée, M. (1980). Doctorat en éducation à l'UQAM : rapports de comités. *Revue des sciences de l'éducation*, 6(1), 149–150. <https://doi.org/10.7202/900277ar>

## **Doctorat en éducation à l'UQAM**

### **Rapports de comités**

1. Le rapport Lapointe : Étude de la possibilité d'élaborer un programme-réseau d'études avancées en sciences de l'éducation à l'Université du Québec. Université du Québec, octobre 1979.
2. Le rapport Marcil-Lacoste : Étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, mai 1979.

3. Le rapport Mongeau (octobre 1979), interne à l'UQAM, porte sur l'orientation de la formation des maîtres dans cette université.

Ces trois rapports mettent en évidence l'obligation d'établir un programme de recherche en éducation qui guiderait les études avancées en éducation.

Les deux premiers rapports en particulier demandent que les universités cessent de leur offrir un perfectionnement horizontal et qu'elles mettent en œuvre des programmes de perfectionnement vertical. Ainsi dans le rapport Lapointe (p. 313), 70% des enseignants consultés de la région de Montréal désiraient poursuivre des études avancées; dans le rapport Marcil-Lacoste (p. 143), 90% des enseignants consultés au Québec désiraient poursuivre des études avancées.

Même si ces deux enquêtes portaient surtout sur les études du second cycle, nous pouvons voir dans ces résultats une tendance marquée à la progression verticale du perfectionnement, le doctorat venant terminer et achever la progression que l'Université permet par ses diplômes.

De plus, le rapport Marcil-Lacoste propose (p. 157) que la recherche en éducation devienne la priorité de toutes les instances concernées au cours de la prochaine décennie. Et si nous interprétons correctement les paroles de Monsieur Mongeau du Comité d'études sur la formation aux maîtres à l'UQAM, cette recommandation devrait être appliquée par l'UQAM immédiatement.

L'actuel et quatrième comité partage l'avis de ces trois rapports sur la nécessité de créer des programmes d'études avancées en éducation et de susciter parallèlement des recherches fondamentales et appliquées en éducation. Le Comité Lavallée recommande toutefois l'utilisation de toutes les ressources de l'UQAM et non uniquement celles du Département des sciences de l'éducation.

Marcel Lavallée